Île-de-France, Seine-et-Marne
Avon
9 rue Jeanne-d'Arc

Avon - usine de verres optiques de la société Albert Bergé, puis entrepôt commercial

Références du dossier

Numéro de dossier : IA77000735
Date de l'enquête initiale : 2009
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : patrimoine industriel patrimoine industriel et artisanal des communes de la vallée de la Seine en Seine-et-Marne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : usine de verres optiques
Appellation : Société Albert Berger
Destinations successives : entrepôt commercial
Parties constituantes non étudiées : atelier de fabrication, bureau, logement, cour, garage

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2007, D, 252

Historique

Un atelier de fabrication de verres de lunettes est construit au début des années 1920, rue Jeanne d'Arc, dans le bourg ancien d'Avon. A cette époque, il est dirigé par Mr et Mme Olivier. Il est recensé dans l'annuaire commercial de 1937 sous la raison sociale « Société Albert Berger », fabrique de lunettes pour l'industrie, et a pour directeur un dénommé M. Humbert. L'atelier fait alors travailler une vingtaine d'employés, dont une majorité de femmes. Au cours de la seconde moitié du 20e siècle, le bâtiment est occupé par une entreprise d'épicerie fine qui s'en sert alors comme espace de stockage. Actuellement, une partie de l'atelier, qui a été cloisonné, abrite les bureaux et magasins d'une entreprise d'électricité et menuiserie.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle

Description

Construit sur une parcelle en lanière, l'atelier occupe un bâtiment de plan rectangulaire, d'un seul niveau, surmonté d'un toit à longs pans couvert de tuiles mécaniques. La maçonnerie, en briques pleines, laissées apparente entre les baies, rythme la façade donnant sur la cour. L'éclairage des espaces de travail est délivré par de larges ouvertures occupant la majeure partie de cette façade. L'atelier est desservi par des ouvertures donnant également sur la cour (à l'origine en partie pavée, aujourd'hui recouverte de ciment). De l'autre côté de la cour, faisant face à l'atelier, un second espace de travail, de plus petites dimensions, a été construit selon une architecture similaire. Dans son prolongement se trouve un bâtiment à deux étages carrés ayant servi de logements et de bureaux. Des garages, en fond de parcelle, complètent ces installations qui forment un front bâti autour de la cour. L'atelier fait aujourd'hui partie d'un quartier pavillonnaire.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; calcaire ; ciment ; enduit ; moellon
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés
Type(s) de couverture : toit à longs pans
Énergies : énergie électrique ; achetée

Typologies et état de conservation

État de conservation : établissement industriel désaffecté

Statut, intérêt et protection

Refus de prises de vue

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations

Bâtiment ayant servi de logements et de bureaux et dans son prolongement, une partie des ateliers de transformation.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20097701793NUC4A

Façade donnant sur cour de l'atelier de transformation.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20097701794NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Seine-et-Marne - Patrimoine industriel et artisanal de la vallée de la Seine - Dossier de présentation générale (IA77000737)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Lisa Caliste
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de Seine-et-Marne

Bâtiment ayant servi de logements et de bureaux et dans son prolongement, une partie des ateliers de transformation.

IVR11_20097701793NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2009
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France ; (c) Conseil général de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Façade donnant sur cour de l'atelier de transformation.

IVR11_20097701794NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2009
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France ; (c) Conseil général de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation